

M. Dennis Dawson (secrétaire parlementaire du ministre de l'Emploi et de l'Immigration): Madame le Président, j'aimerais remercier le député de sa question et d'avoir avisé le bureau du ministre ainsi que le ministère de ce problème. Effectivement, deux spécialistes du bureau central ont été envoyés au bureau de Chandler afin d'aider les agents locaux pour traiter de ce problème. Nous espérons que d'ici la fin de la semaine prochaine les 200 dossiers en cause auront été étudiés et la situation régularisée. Nous allons de plus réorganiser le bureau afin de nous assurer que ce genre de situation ne se répète pas.

* * *

[Traduction]

LES FINANCES

LE LIEN POSSIBLE ENTRE LES PROFITS DES BANQUES ET L'AUGMENTATION DES FAILLITES

M. Ian Deans (Hamilton Mountain): Madame le Président, j'ai une question à poser au ministre des Finances. Les taux d'intérêt bancaires sont plus élevés qu'ils ne l'ont jamais été ou à peu près, et les profits des banques ont augmenté en moyenne de 14 p. 100 cette année; ceux de la Banque royale ont notamment augmenté de 21 p. 100 et ceux de la Banque de Nouvelle-Écosse de 22.3 p. 100, alors qu'en même temps le nombre de faillites progresse de 79 p. 100 dans le secteur agricole, de 16.7 p. 100 dans le secteur commercial et de 17.5 p. 100 chez les consommateurs. Le ministre verrait-il un rapport entre les taux d'intérêt élevés que les banques exigent, l'accroissement de leurs profits et le grand nombre de faillites?

L'hon. Allan J. MacEachen (vice-premier ministre et ministre des Finances): Madame le Président, il existe des relations très étroites entre ces différents éléments.

M. Deans: Madame le Président, en guise de question supplémentaire j'aimerais demander au ministre des Finances ce qu'il conseille aux Canadiens . . .

M. Baker (Nepean-Carleton): Priez!

M. Deans: . . . qui cette année devront affronter un taux d'inflation d'environ 12 p. 100, une hausse du prix des aliments de 13 à 15 p. 100, une hausse du coût de l'énergie de presque 25 p. 100 et une hausse du coût de la vie supérieure à celle des salaires pour la quatrième année consécutive. Quel conseil le ministre peut-il donner aux Canadiens pour les aider à faire face à la situation?

M. MacEachen: Madame le Président, c'est une question de portée trop générale pour que l'ordre du jour permette d'y répondre.

Questions orales

LES FAILLITES

RE-MOR MANAGEMENT INVESTMENT—C & M FINANCIAL SERVICES—L'ENQUÊTE MENÉE PAR LE COMITÉ DE L'ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE DE L'ONTARIO

M. Bill Kempling (Burlington): Madame le Président, ma question s'adresse au ministre des Finances. Le ministre sait sans doute qu'un bref d'assignation a été adressé au surintendant des assurances de son ministère pour le prier de comparaître devant un comité spécial de l'Assemblée législative ontarienne chargé d'enquêter sur les circonstances entourant la faillite de la société Re-Mor Investment Management et la mise en tutelle de la société C & M Financial Services. Le ministre pourrait-il dire à la Chambre si, à sa connaissance, d'autres fonctionnaires fédéraux ont également fait l'objet de brefs d'assignation, et verra-t-il à collaborer avec le comité de l'Assemblée législative chargé de cette enquête?

[Français]

L'hon. Pierre Bussièrès (ministre d'État (Finances)): Madame le Président, j'ai entendu dire qu'il était possible que le Surintendant aux assurances soit invité à comparaître devant un comité permanent de l'Assemblée législative de l'Ontario, et également qu'un officier responsable de la section des sociétés de fiducie du Département des assurances pourrait également être appelé à témoigner. Je pense, madame le Président, qu'il faut bien examiner la situation. D'abord ce comité de la législation de l'Ontario étudie l'émission d'une licence par un organisme provincial à une société provinciale, la Société Re-mor, et pourra étudier éventuellement, j'imagine, l'émission d'une licence provinciale à une société incorporée fédéralement. Je pense que la jurisprudence indique, et ce sont là les conseils des conseillers juridiques du Département des assurances, qu'un corps de juridiction provinciale n'a pas juridiction pour convoquer à témoigner dans les matières de juridiction fédérale.

[Traduction]

M. Kempling: Comme les sociétés Astra Trust, Re-Mor Investment Management et C & M Financial Consultants étaient intimement liées et comme la dissolution de cette dernière constituait une condition de l'octroi d'une charte à la société Astra Trust, le ministre voudra-t-il collaborer avec le comité en l'autorisant à examiner trois rapports de la GRC concernant Astra Trust qui recommandaient de ne pas lui octroyer de charte de société de fiducie?

[Français]

M. Bussièrès: Madame le Président, je trouve très curieuses les conclusions auxquelles arrive le député. J'ai indiqué à plusieurs reprises à la Chambre que la demande d'incorporation de la société Astra avait été étudiée de façon rigoureuse et en profondeur par le Département des assurances. Comme l'a indiqué le député, à l'époque le Surintendant des assurances avait même demandé à la Gendarmerie royale du Canada de lui fournir des renseignements sur les personnes qui faisaient la demande. A la suite d'enquêtes longues, rigoureuses, la conclusion du Surintendant des assurances fut à l'effet qu'il pouvait recommander au ministre des Finances qu'une charte d'incorporation soit donnée.